

Communiqué de presse

Le 8 juin 2018

Auchan Retail France classé 1ère entreprise pour les relations avec les écoles de management lors des Trophées Agires - Synergie



Ce jeudi 7 juin 2018, Auchan Retail France a été doublement récompensé pour la qualité de ses relations écoles lors des premiers Trophées Agires-Synergie qui se sont déroulés à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Ces Trophées visent à récompenser les acteurs de l'enseignement supérieur et de l'économie pour le dynamisme des relations écoles-entreprises

Auchan Retail France a été classé **meilleure entreprise, par les Ecoles de Management pour "la qualité et l'innovation de ses relations avec les écoles"** et a remporté le trophée de cette catégorie. Elle a également été **classée dans les Top 10 par les Ecoles d'Ingénieurs.**

Patrick Peysson, responsable des relations écoles d'Auchan Retail France, qui a reçu pour l'entreprise le trophée, a réagi : *"Ce prix est une grande fierté pour les équipes d'Auchan Retail France qui se mobilisent avec nos écoles partenaires pour changer la perception de notre entreprise et de nos métiers et intégrer de nouveaux jeunes. C'est également une incitation à progresser encore dans la qualité de nos relations et dans la concrétisation de nos actions"*

Auchan Retail France intègre chaque année **plus de 4000 alternants et 6000 stagiaires dont 10 % dans l'enseignement supérieur** avec l'objectif d'en intégrer 1 sur 2 dans l'entreprise.

"Pour un acteur économique humain et responsable comme Auchan Retail France, complète Patrick Peysson, les relations écoles-entreprises ouvrent une mine d'opportunités pour l'intégration des jeunes, le développement de nos entreprises et la performance de notre économie. Nous sommes fiers d'aider nos écoles partenaires dans la reconnaissance de leur savoir-faire dans leur développement en France et à l'étranger."

Le vote a été fait auprès de **90 écoles et universités** qui avaient le choix de désigner leurs podiums parmi **plus de 150 entreprises**. Parmi les critères de vote figuraient la fréquence et la constance des relations ; la qualité et la cohérence des informations communiquées aux entreprises ; la qualité et la dimension innovante des actions marque employeur et des actions recrutement ; la connaissance et la prise en compte des spécificités de chaque école...

Contact presse : François Cathalifaud - 06 21 09 84 35 - fcatalifaud@ auchan.fr